

AMO Inser'Action ASBL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Service d'actions en
milieu ouvert
Rue Saint-François 48
1210 Bruxelles
www.inseraction.be

Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
1. Organisation du service	3
1.1. L'équipe	3
1.2. Les moyens	4
1.2.1. Les subventions	4
1.2.2. Les locaux	5
2. La prévention individuelle (prévention éducative)	6
2.1. Les demandes ponctuelles	7
2.2. Les dossiers de la permanence	10
2.3. Les thématiques	12
3. Nos actions collectives (prévention éducative et sociale)	22
3.1. L'école de devoirs.....	24
3.1.1. Les remédiations.....	27
3.1.2. Ateliers "extra" et "Active ta Biblio"	28
3.1.3. Les volontaires	29
3.2. Les activités socio-éducatives	30
3.2.1. Les activités durant l'année	30
3.2.2. Les activités durant les vacances scolaires	31
3.3. Les ateliers pédagogiques.....	33
3.3.1. L'atelier théâtre.....	33
3.3.2. L'atelier jeux de société	38
3.4. Les camps.....	39
3.5. Les journées "spéciales"	40
3.5.1. La journée de clôture	40
3.5.2. La journée des montées	41
4. Nos autres actions (prévention sociale et prévention éducative)	42
4.1. Notre journal Action'réaction	42
4.2. Les cours d'alphabétisation.....	43
4.3. Les cours de natation	45
4.4. Le projet "Culture J+".....	46
4.5. Le projet "Lance-toi !"	46
5. Nos outils	48
5.1. Les réunions.....	48
5.2. Les supervisions.....	48
5.3. Les partenaires	48
5.4. La communication.....	50
Conclusion	51

Introduction

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de notre association pour l'année 2023.

Depuis de nombreuses années, Inser'action s'engage dans la prévention auprès des jeunes et des familles, convaincue de l'importance de ce travail pour accompagner les jeunes dans leur développement personnel, leur offrir les meilleures opportunités de réussite et éviter les situations de détresse sociale. Nous mettons un accent particulier sur le soutien des parents dans leur relation avec leurs enfants, et proposons divers services tels qu'une permanence psychosociale, des activités collectives, une école de devoirs, des cours de natation et d'autres ateliers.

Nous sommes agréés et subventionnés en tant que service d'actions en milieu ouvert par l'Aide à la Jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles), et nous bénéficions également du soutien de la COCOF (cohésion sociale), de l'ONE (EDD), de la commune de Saint-Josse, et de la région de Bruxelles.

Dans ce rapport, vous trouverez un récapitulatif de toutes les actions que nous avons menées au cours de cette année, notamment notre projet "Silence, moteur, stop au racisme", nos initiatives Culture J+ et Lance-toi !, ainsi que les différents camps que nous avons organisés.

Nous espérons que ce rapport d'activités vous permettra de mieux comprendre notre mission, nos actions et les résultats espérés.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Félix GIELE et Ali ABBA
Codirecteurs

1. Organisation du service

1.1. L'équipe

En 2023, l'équipe était composée de :

1 ETP	Directeur
1 ETP	Coordinateur
1,75 ETP	Travailleurs psychosociaux
5,5 ETP	Éducateurs
1 ETP	Secrétaire
0,5 ETP	Économe gradué

Soit un total de 10,75 ETP.

Ces emplois sont financés grâce aux subventions de :

L'Aide à la Jeunesse (4,25 ETP), 1 ETP emploi « PCI », Actiris, via le programme ACS (4 ETP) et le Fonds Maribel (1,5 ETP).



Il y a une polyvalence dans notre équipe, les travailleurs psychosociaux et le personnel administratif participent aux activités éducatives, aux camps, à l'aide aux devoirs ; tandis que le personnel éducatif participe au travail de rue et à certaines interventions auprès des jeunes ou dans les familles.

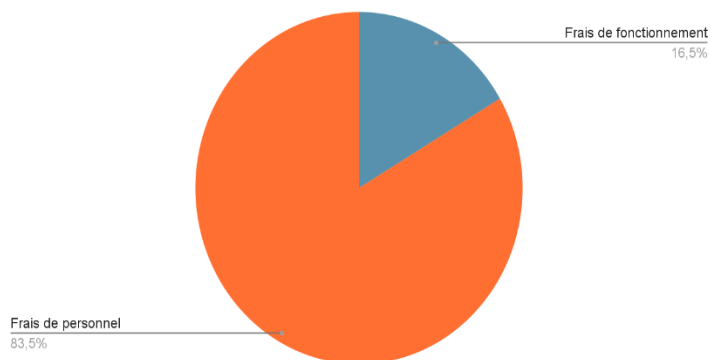
1.2. Les moyens

1.2.1. Les subventions

Notre association a bénéficié en 2023 de diverses subventions :

Fédération Wallonie-Bruxelles, AAJ	Fonctionnement et personnel
Fonds Maribel	Personnel
ONE - Agrément école de devoirs	Fonctionnement
Région Bruxelloise, Actiris	Personnel
COCOF, Cohésion sociale	Fonctionnement et personnel
COCOF, Sport	Fonctionnement
Fédération Wallonie-Bruxelles, PCI	Fonctionnement et personnel
Fondation Roi Baudouin	Fonctionnement
Région Bruxelles Capitale, Sport	Fonctionnement
Commune de Saint-Josse-Ten-Noode	Fonctionnement

Dépenses en 2023



Les comptes 2023, consultables à partir du 1^{er} juillet 2024 sur le site de la BNB (Centrale des Bilans), révèlent une charge salariale d'environ 662 000€, tandis que les frais de fonctionnement s'élèvent à environ 131 000€. L'ensemble de ces dépenses a été couvert en 2023 par les subsides dont nous avons bénéficié.

Les frais de fonctionnement représentent 16,5 % des dépenses réalisées en 2023.

1.2.2. Les locaux

Nous disposons de deux rez-de-chaussée distants d'une centaine de mètres, situés à la rue Saint-François. Au numéro 48 se trouvent notre siège social et la permanence psychosociale. Les locaux sont en « enfilade » et assez exigus, il y a peu d'espace pour l'accueil des personnes venant nous solliciter (salle d'attente dans le couloir...).

Au numéro 10, nous organisons les activités collectives de prévention sociale et éducative. Ces locaux sont également peu adaptés pour recevoir l'ensemble du personnel éducatif et accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le local de soutien scolaire et des activités de prévention éducative d'intérieur se trouve au sous-sol.

Au niveau des finances, nous souffrons donc d'un manque de moyens en fonctionnement et de locaux trop exigus, mal adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles que nous accueillons.

2. La prévention individuelle (prévention éducative)



L'aide individuelle est proposée au numéro 48 de la rue Saint-François, sous la forme de permanences libres d'accès ou de rendez-vous.

Deux travailleuses sont affectées au travail psychosocial (1,75 équivalent temps plein). L'une est assistante sociale de formation et la seconde est assistante en psychologie de formation.

Le travail réalisé à la permanence psychosociale comprend :

- L'accueil du jeune, de sa famille, de ses familiers, dans le cadre duquel une écoute est proposée afin de définir l'objet de la demande le plus clairement possible ;
- La fourniture d'informations sur différents domaines concernant l'enfant ou le jeune comme le droit scolaire, l'Aide à la Jeunesse, la protection de la jeunesse, la recherche d'une école, d'un soutien scolaire, d'une activité parascolaire, d'une crèche, d'activités sportives... ;
- La proposition d'un accompagnement dans certaines démarches ou problématiques, comme le harcèlement, une inscription dans une école, un rendez-vous chez certains spécialistes (logopèdes, psychologues, centres de santé mentale) ... ;
- L'écoute et l'accompagnement des jeunes et des familles en ce qui concerne les problématiques éducatives ;
- Un premier accueil et une réorientation éventuelle pour des demandes qui ne relèvent pas de nos compétences (après une présentation du service).

Une secrétaire assure le travail administratif et le premier accueil.

Recensement de l'activité de la permanence psychosociale en 2023

L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 5 décembre 2018 indique dans l'article 14 que « le service tient un registre des demandes. Si un accompagnement individuel du jeune est entrepris, un dossier relatif aux modalités et objectifs de cet accompagnement est ouvert ».

Pour notre registre, chacune des nouvelles demandes comporte les éléments suivants :

- La date de la demande
- Le canal d'accès (téléphone, permanence, réseaux sociaux, etc.)
- Le demandeur
- L'identité de l'enfant/jeune concerné
- La nature de la demande
- Le traitement de la demande
- La mention d'ouverture ou non d'un dossier

2.1. Les demandes ponctuelles

Nous avons reçu et traité 479 demandes en dehors de nos dossiers. Ces demandes sont multiples et touchent différentes catégories, reprises ci-dessous.

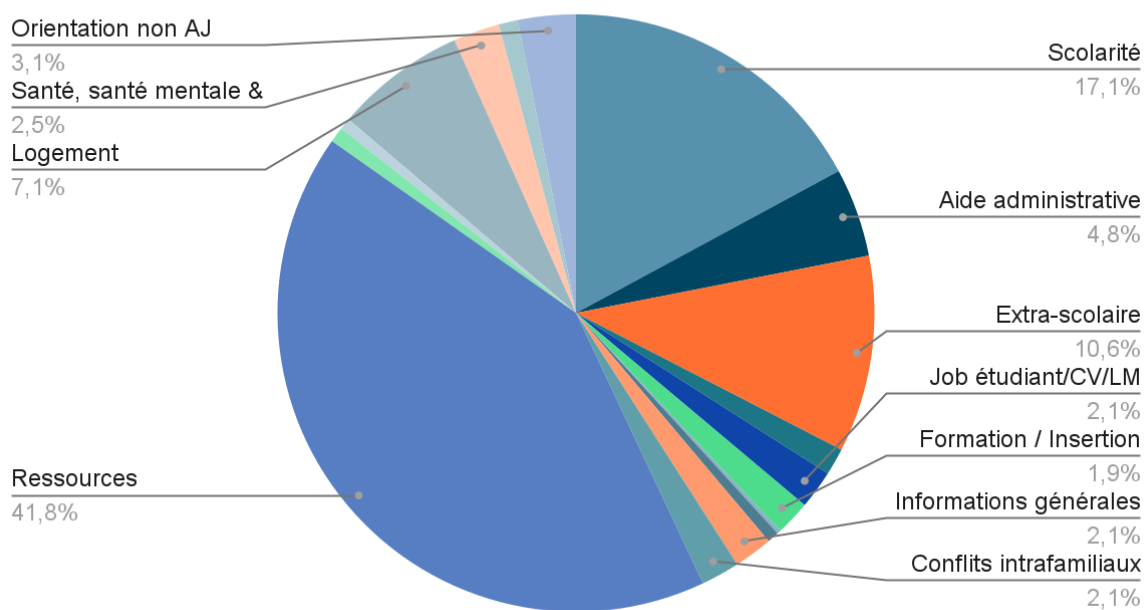
Les demandes ponctuelles sont réparties comme suit :

Catégorie	Nombre de demandes
Scolarité	82
Aide administrative	23

Extra-scolaire	51
Relai juridique	7
Job étudiant/CV/LM	10
Formation / Insertion socioprofessionnelle	9
Soutien éducatif	1
Décrochage scolaire	3
Informations générales	10
Conflits intrafamiliaux	10
Ressources	200
Droit des étrangers	4
Aide alimentaire	3
Logement	34

Santé, santé mentale & bien-être	12
Recherche d'un stage	5
Orientation non AJ	15
<u>Total</u>	<u>479</u>

Demandes ponctuelles



Les travailleurs sociaux reçoivent les demandes par différents canaux : par téléphone, lors de rencontres dans nos bureaux, par le biais du travail de rue, par email, etc. Le public nous connaît grâce à nos actions dans le quartier, au bouche-à-oreille, aux réseaux sociaux, aux articles de notre journal, ou suite à une réorientation depuis un autre service.

Nous observons une augmentation du nombre de demandes ponctuelles par rapport à l'année précédente (2022 : 352 demandes ; 2023 : 479 demandes).

2.2. Les dossiers de la permanence

Lorsqu'un suivi s'étale dans la durée et la régularité, un dossier au nom du jeune est alors ouvert. Nous définissons ainsi des objectifs à atteindre. Nous avons quelques dossiers "famille" qui concernent des enfants en bas âge que nous ne recevons pas spécialement lors des entretiens.

Pour l'année 2023, nous comptons un suivi de 51 dossiers. Ce nombre de dossiers représente 93 enfants et jeunes suivis. Plusieurs de nos dossiers sont composés de familles nombreuses. Nous avons ouvert 10 dossiers durant l'année 2023 et en avons clôturé 16. Nous clôturons un dossier lorsque celui-ci est resté inactif plus de 6 mois ou à partir des 22 ans du jeune concerné. Chaque semaine, une réunion est organisée afin de discuter des suivis en cours.

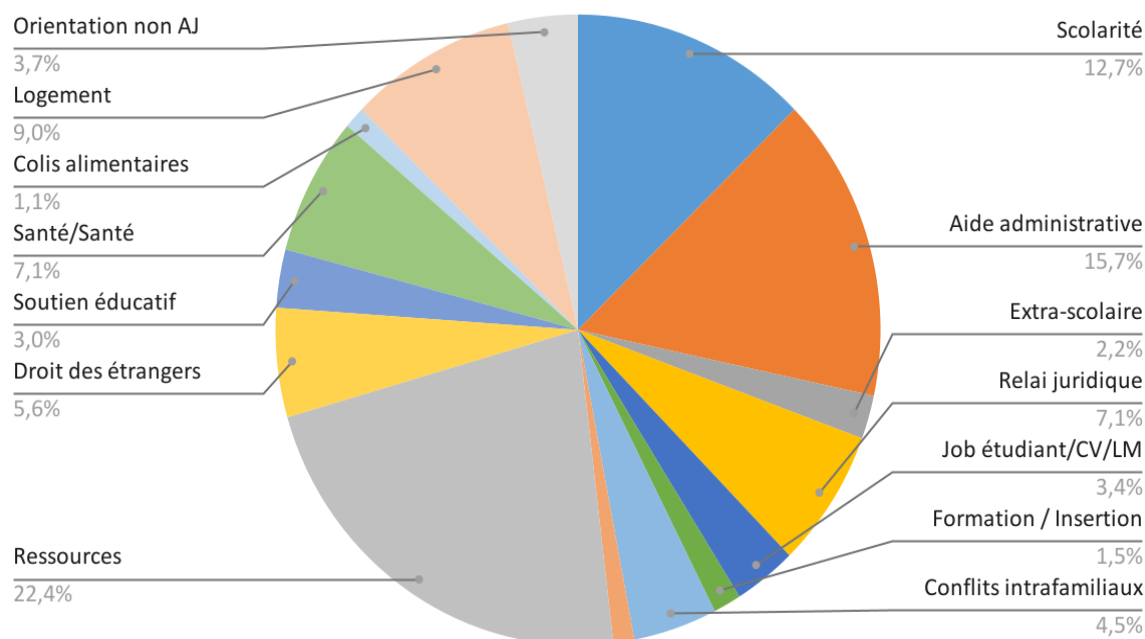
Certains dossiers sont traités pour différents types de thématiques.

Les thématiques issues des dossiers se répartissent comme suit :

Thématiques	Nombre de jeunes concernés
Scolarité	34
Aide administrative	42
Extra-scolaire	6
Relai juridique	19
Job étudiant/CV/LM	9

Formation / Insertion socioprofessionnelle	4
Conflits intrafamiliaux	12
Aide matérielle	3
Ressources	60
Droit des étrangers	15
Soutien éducatif	8
Santé/Santé mentale/Bien-être	19
Colis alimentaires	3
Logement	24
Orientation non AJ	10

Dossiers: Pourcentage de jeunes concernés / thématiques en 2023



2.3. Les thématiques

Nous détaillons les différentes catégories comme ceci :

Scolarité : Recherche d'une nouvelle école, aide à la rédaction des recours de fin d'année, orientation scolaire, demande d'équivalence, changement d'école en cours d'année, exclusion scolaire, difficultés scolaires, angoisses/phobie scolaire, accompagnement pour des travaux scolaires, inscriptions en 1^{ère} secondaire, recherche d'une place en classe DASPA, informations concernant les études supérieures : finançabilité, réorientation, trouver une occupation, un projet en attendant une reprise d'études, etc.

Décrochage scolaire : Aide à répondre au courrier du Service général de l'Inspection, orientation vers un service spécialisé, écoute, accompagnement, orientation scolaire/formation, etc. Dans ce cas-ci, soit le jeune a beaucoup d'absences justifiées ou injustifiées, soit il ne va plus du tout à l'école, voire il quitte l'école sans l'obtention d'un diplôme.

Recherche d'un stage : Aide à la recherche d'un stage dans le cadre des études ou d'une formation qualifiante, conseils et orientation.

Aide alimentaire : Demande de chèques alimentaires au CPAS, recherche de services d'aide alimentaire / colis alimentaires, accompagnement, etc.

Aide matérielle : Nous touchons là, le plus souvent, les personnes se trouvant dans les situations les plus précaires. Les demandes peuvent concerner du matériel pour les enfants en bas âge, du mobilier ou encore du matériel scolaire.

Informations générales : Remise d'informations générales sur le service.

Aide administrative : Aide au remplissage de documents, rédaction, contact avec les services tiers (administration, etc.), explication de courriers, etc.

Extra-scolaire : Recherche d'activités extra-scolaires, recherche de soutien scolaire, recherche de crèches, de cours de langue.

Relai juridique : Recherche d'avocat, accompagnement en situation de divorce si en lien avec le bien-être des enfants, aide à la rédaction pour correspondance juge/avocat, explication de jugements, accompagnement au tribunal, délinquance, etc.

Job étudiant/CV/LM : Accompagnement lors de la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, aide dans la recherche d'un job étudiant, remise d'informations juridiques, etc.

Formation/insertion socioprofessionnelle : Accompagnement vers l'emploi, recherche d'une formation, aide à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, remise d'informations en fin de scolarité, etc.

Soutien éducatif : Accompagnement et aide lors de problèmes relationnels, problèmes de comportement chez l'enfant, explication et accompagnement d'un placement, information des parents sur leurs droits, accompagnement de parents en situation de handicap, etc.

Conflits intrafamiliaux : Accompagnement lors de violence entre les parents, sur les enfants, les fugues, la médiation entre des parents séparés, etc.

Ressources : Aide avec les démarches administratives, transmission d'informations et accompagnement dans l'obtention de diverses aides financières/sources de revenus comme les allocations familiales, le CPAS, le chômage, les allocations d'études, les chèques sport, la réduction du minerval scolaire, les avances du Secal, la mutuelle, etc.

Droit des étrangers : Informations et orientation concernant des situations de demande de régularisation, de regroupement familial, des familles en situation illégale, de séparation parentale, demande d'aide médicale urgente, etc.

Logement : Contacts et/ou démarches concernant les logements sociaux, communaux, le Fonds du logement, les AIS, le sans-abrisme, l'expulsion définitive, les logements insalubres, recherche de kot, studio pour étudiants, etc.

Santé, santé mentale & bien-être : Écoute et orientation des jeunes en situation de mal-être ou victimes d'abus ; contacts et/ou démarches envers divers services en lien avec le handicap : allocations familiales, mutuelle, service Phare, SPF Sécurité Sociale ; recherche d'activités ou de centres pour enfants à besoins spécifiques et/ou porteurs de handicap ; recherche de prestataires de soins ou de thérapeutes.

Orientation non AAJ : Il s'agit des demandes que nous estimons être en dehors de nos missions et donc sans lien avec l'aide à la jeunesse. Cependant, nous prenons systématiquement le temps de réorienter la personne vers le service le plus à même de l'accompagner.

En analysant les catégories des demandes, nous pouvons dégager plusieurs problématiques importantes, notamment :

1) La scolarité

- **L'orientation scolaire :**

Inser'action AMO poursuit ses activités en matière d'orientation scolaire. Notre objectif est de remédier aux problématiques identifiées lors du diagnostic social réalisé en 2020.

Nous avons constaté que certains jeunes manquent de plus en plus de motivation. Ils ne réalisent pas ou peu d'efforts parce qu'ils ne risquent pas de redoubler en première année secondaire. Ces jeunes s'habituent donc à fournir peu d'efforts durant cette année. Ainsi, l'année suivante, ils éprouvent de grandes difficultés et se retrouvent souvent en situation d'échec scolaire ou sont orientés vers une autre filière d'enseignement.

Nous avons également identifié une autre problématique liée à la vision d'avenir de certains jeunes, ou plutôt au manque de projection de ces derniers. Certains expriment un manque de vision à long terme, ne planifiant pas leur avenir de manière rationnelle et manquant d'objectifs ou de projets de vie clairs.

L'accompagnement dans l'orientation scolaire s'inscrit dans une démarche préventive de lutte contre le décrochage scolaire, car le sentiment de ne pas se sentir à sa place représente un facteur de risque significatif.

Suite à ces constatations, nous avons amélioré nos actions concernant la réflexion sur l'avenir de ces jeunes. Ainsi, nous avons touché de nombreux jeunes ayant des difficultés à s'orienter en raison d'un manque de motivation ou d'une méconnaissance des métiers et d'eux-mêmes. Pour optimiser nos actions, nous avons créé le projet "Lance-toi", notre Semaine de Découverte des Métiers, qui sera présentée plus en détail par la suite.

- **Le décrochage scolaire :**

En 2023, nous avons eu plusieurs demandes en lien avec cette thématique. En analysant celles-ci, nous avons identifié plusieurs facteurs de risque et diverses difficultés pouvant mener au décrochage ou à la difficulté de s'investir dans un projet scolaire :

- Être dans une filière ou option pour laquelle le jeune n'a pas d'intérêt ;
- Ne pas avoir de perspectives claires ;
- Un désaccord entre le jeune et ses parents sur le choix d'une filière ;
- Une exclusion définitive ;
- Un mal-être psychologique ;
- Un problème d'addictions ;
- Des soucis familiaux.

Nous offrons à ces jeunes un premier accueil, une écoute attentive ainsi qu'un accompagnement individualisé. Chaque situation étant singulière, elle demande une prise en charge spécifique. Nous réfléchissons avec le jeune aux modalités et aux objectifs de l'accompagnement.

Parallèlement, nous assurons un suivi d'accompagnement pour orienter le jeune vers des services spécialisés ou nous lui proposons de participer à un projet en lien avec les thématiques et les difficultés qu'il rencontre.

- **Le phénomène du harcèlement scolaire :**

Cette année, nous n'avons eu qu'une seule situation liée au harcèlement scolaire. Le jeune en question n'a pas souhaité bénéficier d'un accompagnement particulier, car la situation était désormais résolue. Il avait changé d'école et le harcèlement avait cessé. Nous avons néanmoins pris le temps d'écouter son récit et son parcours parce qu'il souhaitait nous les partager.

- **La relation élève-école-parents :**

Parfois, cette relation triangulaire peut être entachée pour diverses raisons, et nous sommes sollicités pour tenter d'apaiser la situation ou entamer une médiation. Par exemple, lorsqu'un jeune a un choix d'études et que le parent s'y oppose : la relation entre le parent et l'enfant se complique ainsi que celle entre l'élève et l'école.

De plus, nous rencontrons parfois une rupture de confiance en l'institution de la part de certains parents, suite aux difficultés rencontrées par leur enfant à l'école. Il en résulte parfois une détérioration de la relation entre les parents et l'école, ce qui a des répercussions sur l'enfant.

Nous sommes également sollicités dans des situations où l'école ne se montre pas très collaborative et n'entreprend pas beaucoup d'actions pour améliorer les conditions d'apprentissage de l'élève. De même, il arrive que certains parents adoptent un mécanisme de défense, en étant dans l'évitement face aux difficultés et/ou aux besoins spécifiques de leur enfant, en rejetant toute la responsabilité sur l'école. Malheureusement, lorsque la relation entre les parents et l'école se détériore, cela a un impact sur l'enfant, voire parfois sur toute la fratrie. Nous observons cet impact lorsque l'attention est principalement portée sur un enfant en particulier, entraînant par exemple le changement d'école de toute la fratrie pour suivre cet enfant.

2) Les ressources

Le revenu total net imposable médian des déclarations des habitants de la commune de Saint-Josse-Ten-Noode était de 17.863 euros en 2021¹ alors qu'il était en moyenne de 21.870 euros pour les autres communes de la région.

En 2022, 8,9 % des habitants bénéficiaient du revenu d'intégration sociale (moyenne bruxelloise : 6,2%) et 37,1% à bénéficiaient de l'intervention majorée (moyenne bruxelloise : 26,6%)². Enfin, le taux de chômage des 15-64 ans était de 22,2% en 2021 dans la commune de Saint-Josse, contre 16,2% dans le reste de la région.

¹ <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-josse-ten-noode#revenusetaadpensesadesamnages> Chiffres de l'année 2020

² <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-josse-ten-noode#prcaritaetaaideasociale> Chiffres de l'année 2021

Tous ces chiffres indiquent la grande précarité dans laquelle se trouve une bonne partie de notre public. Notre travail de prévention consiste donc également à trouver des solutions pour accroître les ressources des ménages. En effet, le niveau de vie des ménages a un impact majeur sur la qualité de vie des enfants qui les composent. Dès que cela est possible, nous accompagnons nos bénéficiaires dans les démarches administratives liées à leurs ressources financières.

- **Les allocations d'études :**

En 2023, nous avons poursuivi notre aide en matière de remplissage et de suivi des demandes d'allocations d'études. Nous avons identifié les difficultés rencontrées sur le terrain et, sur cette base, nous avons défini un nouvel objectif. C'est ainsi que le projet d'aide au remplissage a été lancé. Nous avons planifié différentes sessions dédiées aux parents et aux jeunes. Un diaporama ainsi qu'une brochure complète ont été préparés par nos soins. De plus, nous avons établi un partenariat avec un Espace Public Numérique (EPN) de la commune afin de mettre à disposition tous les outils numériques nécessaires pour l'introduction d'une demande. Parallèlement, nous avons continué à traiter ces demandes de manière individuelle à la permanence psychosociale.

- **La question de l'accès aux droits / de la fracture numérique**

La question de l'accès aux droits peut être considérée comme une difficulté récurrente. Certaines personnes ne possèdent pas les informations nécessaires concernant l'exercice de leurs droits, notamment en ce qui concerne les allocations d'études ou autres. D'autres connaissent assez bien ces ressources, mais rencontrent des difficultés lors des démarches administratives, particulièrement, lorsque celles-ci doivent être effectuées en ligne.

Nous informons activement les jeunes et les familles sur l'accès aux droits afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes ressources que les autres citoyens. En 2023, nous avons particulièrement informé certains jeunes sur les démarches, les droits et devoirs au liés au chômage et au travail salarié ou intérimaire. De plus, nous avons accompagnés plusieurs jeunes lors de leur première demande de revenu d'intégration sociale, tout en les informant sur leurs droits et devoirs en matière d'aide sociale auprès du CPAS.

Nous effectuons également un travail d'information et de prévention sur les jobs étudiants, ainsi que sur les impacts potentiels sur les allocations familiales et les impôts des parents.

3) Le logement

Outre la problématique persistante du logement, de plus en plus complexe d'année en année pour de nombreuses familles que nous accompagnons, ce rapport mettra l'accent sur l'accompagnement que nous apportons à certains jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

Les jeunes qui nous sollicitent pour une mise en autonomie le font pour diverses raisons telles que les violences intrafamiliales, le manque d'espace dans le logement familial, ou encore de grosses difficultés dans les relations familiales.

Notre accompagnement prend dès lors plusieurs formes :

- Un travail d'écoute et de soutien : Lorsqu'un jeune nous consulte pour une mise en autonomie, nous débutons toujours par un travail d'écoute, de valorisation et de prise en compte de ses besoins. Nous nous efforçons de prendre tout le temps nécessaire de discussion, d'échange, avec le jeune afin de s'assurer que la mise en autonomie soit la solution la plus adéquate à son épanouissement.
- Un travail sur l'accès aux ressources : Souvent, l'une des premières étapes est de l'aider à trouver les ressources nécessaires pour subvenir à ses besoins. Nous l'accompagnons dans toutes les démarches nécessaires pour faciliter cette recherche.
- Un travail de recherche et d'accompagnement : Ensuite, nous aidons le jeune à trouver un nouveau logement, que ce soit un kot, un studio ou un projet de kot autonome provisoire, etc. Nous collaborons également avec des partenaires ayant des projets spécifiques à la mise en autonomie, comme le projet KAP du CEMO.

4) Les relations intrafamiliales

- **Les violences intrafamiliales :**

Nous continuons à soutenir les personnes confrontées à des violences intrafamiliales, qu'elles soient d'ordre psychologique, physique ou sexuel. Trouver une solution pour aider les mères à échapper à la violence peut parfois être une tâche difficile. En tant que professionnels, nous considérons la sécurité comme une priorité absolue et déployons tous les efforts nécessaires pour leur trouver un environnement plus sûr. Nous collaborons étroitement avec des services spécialisés dans la lutte contre les violences intrafamiliales,

les services juridiques ainsi que les services d'assistance policière aux victimes. Il nous arrive d'accompagner les personnes en danger vers les services de police ou le Samu Social pour assurer leur sécurité.

Dans certains cas, le droit de séjour peut représenter un obstacle à quitter le domicile familial, certaines personnes se sentant obligées de rester par peur de perdre leur titre ou de voir leur demande d'asile refusée.

- **Les conflits intrafamiliaux :**

En 2023, nous avons continué à aider les familles confrontées à des conflits tels que la violence conjugale, la maltraitance ou la négligence, que ce soit de la part d'un parent ou d'un nouveau partenaire.

Nous rencontrons également des familles où les relations entre la mère et la fille, ainsi qu'entre les frères et les sœurs, sont compliquées. Dans certaines cas, l'aîné prend un rôle d'autorité supérieur au parent, ce qui perturbe l'équilibre relationnel familial.

Nous aidons aussi bien les enfants et les jeunes victimes de violences intrafamiliales que les parents confrontés à la violence conjugale. Nous mettons toujours l'intérêt de l'enfant au premier plan, car le bien-être d'un enfant grandissant dans un environnement violent est facilement altéré.

Nous avons également des situations où un jeune est placé par mesure protectionnelle et nous essayons de maintenir le contact pour préserver la relation de confiance établie depuis un certain temps.

- **Le soutien à la parentalité :**

Nous recevons toujours régulièrement des demandes d'aide de la part de parents confrontés aux difficultés de leurs enfants ainsi qu'à l'exercice de leur rôle parental et aux relations intrafamiliales compliquées.

Notre soutien consiste principalement en une écoute active, des conseils pratiques et une proposition d'outils adaptés.

- **Les jeunes aidants proches :**

Les jeunes aidants proches sont des individus qui apportent une aide continue à un proche en situation de dépendance, que ce soit un frère, une sœur, un parent ou un grand-parent.

L'âge moyen d'un jeune aidant est de 12 ans, mais cela peut aller jusqu'à 25 ans. Selon une étude du SPF Santé publique, 18 % des jeunes habitants de la capitale sont chargés d'apporter une aide ou des soins à un membre de la famille dans le besoin au moins une fois par semaine ³. Ces jeunes s'occupent de tâches pour lesquelles ils ne devraient pas être responsables.

À la permanence psychosociale, nous rencontrons parfois des jeunes chargés d'aider leurs parents au quotidien. Cela peut inclure la fourniture de soins et la mise en place d'aides pour le parent dépendant. Parallèlement, ces jeunes essayent tant bien que mal de poursuivre leur scolarité comme les autres jeunes de leur âge. En raison de cette responsabilité, un jeune que nous connaissons a dû refuser une belle opportunité de début de carrière sportive pour prendre soin d'un parent malade.

Cette position peut avoir des répercussions sur la santé physique, mentale et l'insertion sociale des jeunes. Elle peut conduire au décrochage scolaire, à l'isolement social et à des difficultés dans la gestion de leurs études ou de leur travail en raison des responsabilités de soin. ⁴

5) Le suivi de jeunes placés en IPPJ

Nous avons accompagné des familles où un enfant a été placé en IPPJ. Dans ces situations, nous soutenons la famille en leur expliquant et en faisant le relai des informations juridiques nécessaires. Nous essayons de maintenir, si le jeune le souhaite, un lien avec lui. Nous organisons également des rencontres lorsque cela est possible pour l'accompagner par rapport à sa sortie et sa réinsertion : recherche d'école, job étudiant.

Nous essayons aussi de travailler sur la relation parent-enfant concernant la perte de confiance et la déception que les parents peuvent ressentir face aux actes commis par leur enfant.

6) Droit des étrangers

Nous avons plusieurs familles qui ont des questions ou qui se retrouvent dans des situations précaires concernant leur droit de séjour. Nous sommes confrontés à des demandes d'informations sur l'obtention de la nationalité belge ainsi que la régularisation du séjour.

³ <https://phare.irisnet.be/aides-%C3%A0-l-inclusion/accompagnement/aidants-proches/>

⁴ <https://www.jeunesaidantsproches.be/jeunes-aidants-proches>

Nous avons aussi des familles qui essaient de s'en sortir malgré leur séjour irrégulier, ou qui ont vu leur droit de séjour leur être retiré.

7) L'aide administrative

Nous constatons toujours des difficultés au niveau des démarches administratives :

Lorsque nous sommes sollicités par un jeune pour ses propres démarches administratives, nous le soutenons et tentons au maximum de l'accompagner dans une optique d'autonomisation. Nous accompagnons les jeunes notamment pour leur inscription en enseignement supérieur, la mise en page de leur CV, etc. Nous les aidons également à la rédaction de lettres de motivation, de mails, à l'obtention de divers documents (attestation student@work, composition de ménage, etc.), ainsi qu'au remplissage du formulaire de demande d'allocation d'études, etc.

Lorsqu'un parent vient pour son enfant, et surtout lorsqu'il est majeur, nous proposons que ce soit le jeune qui revienne nous voir en personne.

Dorénavant, lorsque nous sommes confrontés à un parent dans le besoin, sollicitant des aides relatives aux ressources du ménage, au logement, aux contacts avec les différentes administrations, etc., nous les orientons vers des services sociaux généraux, étant donné que ces demandes ne relèvent pas exactement de nos missions.

3. Nos actions collectives (prévention éducative et sociale)

Toutes nos actions collectives, qu'elles soient de prévention sociale ou éducative, reposent sur le diagnostic social que nous avons réalisé.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulant les moyens mis en place pour répondre aux problématiques décelées.

<u>Problématiques</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Moyens</u>
Scolarité	Réduire les difficultés scolaires des enfants issus de milieux défavorisés, informer et élargir les possibilités, Travailler sur la mobilité, valoriser, réduire la vulnérabilité et la désaffiliation, mobiliser les parents.	- École des devoirs - Permanence psychosociale - Animations dans les écoles - Relations avec les parents - Conseil de participation
Mixité	Favoriser l'ouverture à l'autre et à l'extérieur, valoriser le travail accompli, travailler sur la mobilité, créer des réseaux, réduire la désaffiliation, promouvoir l'autonomie du public.	- Activités pédagogiques et ateliers - Rencontres avec d'autres publics - Journées familiales

Relations intrafamiliales et intergénérationnelles	Transmettre des repères et des limites, Transmettre des valeurs, réduire la consommation d' écrans, réduire la vulnérabilité et la désaffiliation, soutenir la parentalité.	- Activités pédagogiques et ateliers - Partenariats avec autres associations - Permanence psychosociale - Groupes de parole
Individualisme	Sensibiliser au harcèlement et travailler sur l'empathie, favoriser l'ouverture vers l'extérieur, Réduire les violences, la vulnérabilité et la désaffiliation, transmettre des valeurs.	- Activités pédagogiques et ateliers - Groupe de parole - Partenariat avec d'autres associations
Précarité	Témoigner des violences subies par le public, Effectuer un suivi psychosocial, orienter, acquérir une autonomie, favoriser l'ouverture vers l'extérieur.	- DSQ - Permanence psychosociale - Partenariats avec d'autres AMO

3.1. L'école de devoirs



Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 18 h 00, en dehors des vacances scolaires, nous accueillons près de 51 enfants du quartier ou des environs à qui nous fournissons une aide méthodologique pour les devoirs, une aide à la compréhension des leçons et une révision des cours. Notre liste d'attente est

saturée. La demande est de plus en plus forte chaque année, mais malheureusement, nous ne pouvons (faute d'espace) accueillir tout le monde. Les élèves sont répartis en trois groupes, 2 groupes de 45 minutes pour les primaires et un groupe d'une heure pour les secondaires.

Ce groupe 3 se divise en deux, le groupe A et le groupe B. Le groupe A vient le lundi et le jeudi, tandis que le groupe B vient le mardi et le vendredi. Le but est de désengorger le groupe du secondaire, constitué de 30 jeunes. En procédant de la sorte, nous espérons mieux cibler les difficultés rencontrées par chaque jeune et ainsi les accompagner au mieux. Nous prenons le temps de rencontrer les parents (ou familiaux) en entretien individuel d'environ une heure avant les inscriptions. C'est l'occasion de réexpliquer le rôle de notre permanence psychosociale, d'énumérer tous les ateliers et groupes d'activités, de préciser notre rôle ainsi que celui de l'EDD (c'est-à-dire les quatre missions du décret), car il s'avère que les attentes des parents se limitent souvent à une aide aux devoirs alors que nous leur proposons un suivi global du développement de l'enfant.

Pour le soutien scolaire, une copie des bulletins est demandée ainsi que les attestations d'orientation afin d'avoir une meilleure idée de la situation et des acquis de l'enfant. Nous prenons en considération les éventuelles difficultés d'apprentissage et avec accord, nous entrons en contact avec les différents logopèdes et autres professionnels de la santé ou de l'éducation qui ont en charge ces enfants afin de dessiner clairement le cheminement des dernières années du jeune.

Les entretiens individuels permettent d'instaurer un climat de confiance et un partenariat durable et solide entre les parents, le jeune et notre association, afin qu'ils se sentent libres de venir nous trouver si un jour des problèmes plus délicats venaient à apparaître. Nous insistons sur le fait que le suivi est assez complet et ne se réduit pas aux points d'un bulletin. Ils peuvent se tourner vers notre service pour toute demande de renseignements ou toute aide administrative relative à la jeunesse ou à l'exercice de leur rôle parental. Nous rappelons que nous sommes là pour les aiguiller, les orienter. Nous avons cette oreille attentive vers laquelle ils peuvent se tourner à tout moment en cas de problème. Nous aidons les jeunes à mieux s'orienter et accompagnons les parents. Nous ne prenons jamais parti pour un type d'enseignement ou un autre, un établissement ou une quelconque option. Nous tentons de conseiller du mieux possible, en veillant à ne pas nous subordonner aux conseils de classe ou aux professeurs. Sont ici pris en compte les besoins et les possibilités de chaque individu, tant des parents que des enfants.

Enfin, nous mettons l'accent sur le fait que nous ne nous portons pas garants de la réussite scolaire des jeunes ; néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour leur donner les outils nécessaires à leur autonomisation et leur réussite.

Les parents s'engagent, au moyen de la charte, à se positionner en tant que partenaires de notre service afin de travailler ensemble, le jeune étant placé au centre de notre attention conjointe. Nous avons un règlement auquel ils adhèrent. Si un parent le souhaite, il peut demander à se faire accompagner lors d'une réunion de parents dans les écoles ou d'une visite chez un intervenant externe, que ce soit pour apporter une aide à la compréhension du discours du professionnel, être un soutien quelconque ou simplement être informé afin de mieux suivre globalement l'évolution de l'enfant. La mise en place d'un tel processus vise à renforcer les chances de réussite des jeunes et à atténuer les inégalités sociales.

Nous remarquons toutefois que certains parents sont assez difficiles à joindre ou sont peu réactifs à nos sollicitations. Nous devons régulièrement leur rappeler les engagements auxquels ils ont adhéré lors de l'inscription de leur(s) enfant(s). C'est pourquoi, lors de cette rentrée 2023-2024, l'accent a été mis sur la stabilité et la présence du jeune. En effet, il est primordial de partir sur de bonnes résolutions pour espérer avoir plus de chances de réussir. Pour ce faire, les parents ont été avertis que l'absence non justifiée ne sera plus prise à la légère. Par ailleurs, si un jeune venait à obtenir trois absences non justifiées, l'institution recontactera les parents en vue de mettre en place un entretien au sein de nos locaux. L'objectif est simple, redonner à l'EDD une certaine autorité, un certain cadre, mais

c'est également une manière de responsabiliser les familles. Parce qu'une place non utilisée est une place en moins pour un jeune ayant besoin d'une aide scolaire.

Notre école de devoirs reste très abordable en termes de cotisation. Sachant que la grande majorité de nos familles vivent avec des ressources minimales (revenu d'intégration sociale, chômage, ou des emplois précaires), le souhait a été de maintenir une politique claire : « éviter de mettre à mal les familles qui sont dans le besoin ».

À titre d'exemple, la cotisation pour une année complète est de 40€. Sur le territoire tennodois, nous sommes une des écoles de devoirs qui demande la plus faible cotisation. En moyenne, dans les autres institutions, une cotisation EDD se situe autour des 80€ par année scolaire.

Si proposer une faible cotisation comprend des points positifs, force est de constater que cela pose parfois problème. L'un des désavantages est le manque d'implication des familles, car la cotisation ne constitue pas un obstacle pour celles-ci et ne les oblige pas à faire certains efforts (prévenir lors des absences, des retards), ce qui constitue un motif d'exclusion.

Pour éviter cela, nous avons maintenu en place un système de caution. Ce système sanctionne les familles qui ne respectent pas leurs engagements. Si après la mise en place de cette caution, un changement s'opère, la caution est rendue en fin d'année. Par contre, si aucun changement ne s'opère, alors la caution est perdue et suivie d'une désinscription.

Cette activité est renforcée par une équipe de volontaires : étudiants des kots à projets de la faculté Saint-Louis, des jeunes professeurs, des professeurs retraités, des jeunes actifs dans le domaine du bénévolat, etc.

En 2023, nous avons aussi développé l'axe citoyenneté à l'aide de nouveaux partenariats qui seront mis en place en 2024. Nous souhaiterions mettre en place un groupe interassociatif qui serait composé de jeunes et adolescents. En effet, ce projet met en avant l'idée d'unité et de solidarité parmi les jeunes impliqués dans les associations, soulignant l'importance de travailler ensemble pour le développement de la citoyenneté. Le projet vise aussi à promouvoir l'engagement citoyen et à encourager les jeunes à s'impliquer activement dans leur communauté à travers différentes associations et actions concrètes.

Le groupe ados :

Le groupe se réunira une fois par mois pour discuter et échanger sur des thématiques d'actualités. À titre d'exemple, l'année 2024 est une année électorale. Nous pensons qu'il est capital de sensibiliser nos ados et de les préparer aux élections pour qu'ils puissent mieux se situer et comprendre les enjeux. Nous souhaitons aussi aborder avec eux la vie dans le quartier et comment, à leur échelle, ils peuvent être des vecteurs de changement.

Le groupe des jeunes :

Le groupe sera constitué de jeunes âgés de 7-12 ans. Le principe ici reste le même. L'idée est de donner une place aux jeunes qui souhaitent échanger, discuter et mutualiser leurs forces pour mener à bien des actions citoyennes.

3.1.1. Les remédiations



Tous les mercredis après-midi, de 14h à 18h en période scolaire et ponctuellement sur demande lors des vacances, nous organisons des ateliers de remédiation à destination des petits comme des grands.

Ces ateliers se donnent sous forme de groupes de 10 jeunes, avec un bénévole (généralement des professeurs en devenir ou des professeurs

déjà établis) sur les différentes matières qui posent problème aux jeunes.

Pour l'année 2023, nous avons continué notre fonctionnement habituel les mercredis et donnons toujours la priorité à ceux qui en ont le plus besoin et/ou qui en font la demande express. Sont également prioritaires les élèves s'investissant le plus dans leur parcours et ceux inscrits à nos activités ainsi qu'à notre soutien scolaire quotidien.

Toutefois, nous prenons contact avec les parents des autres enfants régulièrement afin de leur rappeler l'importance de suivre leurs enfants au jour le jour et de stimuler les grands à être proactifs.

De manière plus pratique, de petits groupes de 10 élèves se succèdent en mathématiques, néerlandais et sciences. Nous bénéficions, pour ce faire, de l'aide de professeurs et d'étudiants volontaires spécialisés.

Les matières comme le français, l'anglais, la géographie ou l'histoire se donnent en cours particuliers de manière ponctuelle tout comme les séances de méthodologie, les préparations au CESS, CE1D, CEB...

Pour les élèves du primaire, nous suivons le parcours des enfants avec les plus grandes difficultés grâce aux évaluations hebdomadaires des volontaires dans leur carnet de bord, aux bulletins, mais aussi aux demandes des logopèdes et autres intervenants externes avec qui nous mettons en place des carnets de liaison lorsqu'ils sont preneurs du partenariat proposé.

Pour rappel, nous n'avons pas vocation à remplacer un suivi logopédique ou autre, mais tentons de soutenir et d'appuyer l'intervention de ces derniers. Les professionnels de la santé sont souvent preneurs de cette continuité de leur travail, car cela permet de renforcer les actes posés par tous les intervenants externes et de coordonner nos actions respectives.

3.1.2. Ateliers "extra" et "Active ta Biblio"



L'une des problématiques liées à nos listes d'attente et à la forte demande est l'impossibilité d'inscrire tous les enfants tant aux activités éducatives qu'au soutien scolaire quotidien.

Depuis quelques années déjà, nous faisons tout notre possible pour répondre à nos quatre missions chères aux EDD avec tous les enfants participants aux activités. Afin de répondre à la demande pressante d'activités socio-éducatives et d'animations

de qualité, nous avons lancé plusieurs ateliers ponctuels sur diverses thématiques et sujets destinés aux enfants suivis au soutien scolaire.

Pour les primaires, nous organisons chaque mois des visites et des animations à la Bibliothèque de Saint-Josse dans le but de travailler la lecture, l'écriture, le développement de l'imaginaire des enfants en besoin. (« Active Ta Biblio »)

Nous avons également mis en place une académie de printemps et d'hiver en 2023. Ce fut un franc succès avec des étudiants de primaires et de secondaires qui ont pu participer à différents cours, que ce soit en mathématiques, en néerlandais ou en sciences. Cette académie de printemps donne la possibilité aux jeunes de combler leurs lacunes ou d'approfondir leurs connaissances dans certaines matières. Elle se déroule du lundi au vendredi, lors de la deuxième semaine des vacances de Pâques, de 10h à 13h, soit 3 heures par jour.

La sensibilisation au monde du handicap est également très importante pour nous. C'est pourquoi nous avons participé lors d'une séance « Active Ta Biblio » à une lecture de conte où une volontaire de « La Maison des Sourds », atteinte de surdité, a signé un conte. Cette séance a été suivie d'une visite à la « ligue braille ».

Nous avons pour objectif de maintenir ces activités extra qui apportent énormément, tant aux jeunes qu'aux professionnels.

3.1.3. Les volontaires

Nous prenons toujours le temps de discuter avec nos bénévoles à la fin des ateliers pour avoir un retour sur leurs observations et ressentis. Nous échangeons également sur les projets que nous souhaitons mettre en place. L'expérience des nouveaux bénévoles ainsi que celle des plus anciens (professeurs ou anciens instituteurs) nous permet d'ajuster nos actions et d'améliorer notre approche.

Jusqu'à présent, nous utilisons un carnet individualisé, mais nous avons décidé de passer à une feuille d'évaluation centralisée, remplir par l'éducateur en charge via les échanges qu'il a eus avec le jeune ou avec les bénévoles présents lors de la séance. Cette méthode d'évaluation n'est pas figée et nous permet d'optimiser le processus en apportant les modifications et ajustements nécessaires. L'évaluation se fait de manière hebdomadaire, chaque vendredi, pour récapituler la semaine écoulée à l'école de devoirs.

Nous organisons également des réunions régulières dans nos locaux avec l'ensemble des bénévoles du soutien scolaire pour faire le point sur les jeunes de notre école de devoirs. Nous prévoyons de généraliser ces réunions à l'avenir, avec les différents bénévoles des différentes actions (EDD, piscine, ateliers...).

3.2. Les activités socio-éducatives



3.2.1. Les activités durant l'année



Les activités socio-éducatives sont proposées aux jeunes de 4 à 18 ans. Les jeunes sont répartis en plusieurs groupes, parmi lesquels :

- Juniors (4-6 ans) : tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h 00
- Castors mercredi (7-10 ans) : tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h 00
- Castors samedi (10-12 ans) : tous les samedis de 13 h 30 à 18 h 00
- Grands (12-17 ans) : tous les samedis de 13 h 30 à 18 h 00

Les activités que nous proposons sont variées et diversifiées. Elles peuvent changer d'une année à l'autre, mais les objectifs visés par l'ASBL demeurent les mêmes :

- L'épanouissement personnel des enfants, ainsi que leur épanouissement dans le groupe, et cela, tant au niveau culturel, artistique, sportif, qu'éducatif.
- La promotion de leur autonomie ; nous n'hésitons pas à les impliquer dans nos activités en leur conférant des tâches bien précises. Nous tentons de responsabiliser les enfants tout en respectant leur rythme et leurs besoins.
- L'ouverture vers le monde extérieur ; nous mettons en place un certain nombre d'activités diversifiées pour développer leur esprit critique et leur esprit d'initiative.

De plus, nous travaillons en partenariat avec d'autres associations, ce qui nous permet d'organiser des rencontres entre les enfants et d'autres générations. Nous encourageons le partage, la cohésion et le vivre ensemble.

3.2.2. Les activités durant les vacances scolaires



Nous avons organisé en 2023, 35 jours d'activités pendant les vacances scolaires.

Carnaval 2023 :

- Durée : 3 jours d'activités
- Public : Enfants âgés de 4 à 12 ans
- Nombre de participants : 46 jeunes

Pâques 2023 :

Nous avons organisé, en lien avec les remédiations (primaire et secondaire), « L'Académie de printemps ».

- Durée : 5 jours d'activités
- Nombre de participants : 10 jeunes du primaire et 12 adolescents du secondaire

Été 2023 :

- Durée : 15 jours d'activités
- Public : Enfants de 4 à 17 ans
- Nombre de participants : 92 jeunes

Toussaint 2023 :

- Durée : 8 jours d'activités
- Public : Enfants de 4 à 17 ans
- Nombre de participants : 78 jeunes

Noël 2023 :

- Durée : 4 jours d'activités
- Public : Jeunes de 4 à 12 ans.
- Nombre de participants : 46 jeunes

Nous avons cumulé environ 744 heures sur ces 35 jours d'activités tous groupes confondus.

Durant ces activités, nous avons travaillé sur le vivre-ensemble, l'entraide, la solidarité, l'inclusion, la citoyenneté et avons responsabilisé les jeunes au maximum.



3.3. Les ateliers pédagogiques

Chaque semaine, nous proposons 2 ateliers différents destinés à des jeunes âgés de 7 à 18 ans et dont les objectifs visés sont similaires à nos activités pédagogiques, à savoir :

- ★ Le développement de valeurs citoyennes
- ★ L'émergence de la solidarité
- ★ L'ouverture vers l'extérieur et le monde
- ★ Développer l'esprit critique et la confiance en soi
- ★ La mixité, la tolérance, l'inclusion
- ★ La valorisation des jeunes

3.3.1. L'atelier théâtre



Réalisés sur plusieurs semaines ou parfois plusieurs mois, les projets ponctuels autour du théâtre visent généralement à permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences. Que ce soit une initiation aux formes d'art, la réalisation d'une vidéo ou d'une pièce de théâtre, ces projets leur offrent l'opportunité de s'exprimer sur leur vécu, leur histoire, leurs croyances ou leurs ressentis.

L'autre objectif de ces projets est de valoriser la parole des jeunes et de la faire entendre par un public plus large, que ce soit devant des spectateurs, dans un journal ou sur notre site internet. L'expression des jeunes y est relayée le plus largement possible.

Ce type de projet favorise également la mixité culturelle.

Tout au long de l'année 2023, dans le cadre du projet "Silence, Moteur, Stop au Racisme", nous avons réalisé une pièce de théâtre sur « le racisme, la polarisation et la discrimination ». Nous avons rassemblé 8 jeunes âgés de 11 à 16 ans autour de la création d'une pièce de théâtre qui intitulée « Une entreprise bien de chez nous ».

Résumé de notre projet :

Dans le cadre de notre projet, nous avons organisé des ateliers théâtre tous les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30, de janvier à décembre 2023. Ces ateliers se sont tenus 4 fois par mois, à raison de deux heures par semaine. Dans un premier temps, nous avons constitué un groupe de 8 jeunes âgés entre 12 et 16 ans. Ils ont été sensibilisés sur la question du racisme, de la polarisation et de la discrimination. Nos ateliers ont débouché sur la représentation d'une pièce de théâtre de 30 minutes qui a eu lieu à la salle « La Tricoterie » le 20 décembre 2023. Nous avons accueilli 150 personnes lors de cet événement, parmi lesquelles nous comptons des familles, des partenaires et certaines personnalités politiques locales.

Nous avons comptabilisé 40 séances entre janvier et décembre 2023. Cette pièce de théâtre a été un prétexte à la rencontre et aux échanges. Ainsi, différents aspects du racisme ordinaire ont été abordés.

La constitution du groupe :

La constitution du groupe fut un moment clé de notre projet. Nous étions à la recherche de jeunes motivés et issus de notre quartier. À travers ce projet, nous avons favorisé un travail de proximité. Nous avons entamé nos recherches au sein de nos groupes de l'école de devoirs. Ensuite, nous avons élargi nos recherches par le biais du travail de rue, où nous avons repéré des profils intéressants de jeunes prêts à s'investir dans un tel projet social et éducatif. Finalement, nous sommes parvenus à composer un groupe de 8 jeunes dont la majorité est issue de notre quartier et/ou de nos activités.

Les moments forts :

Après la constitution du groupe, nous avons pris le temps d'explicitier notre projet aux jeunes participants, en leur expliquant en quoi il consistait et en leur exposant nos attentes dans les moindres détails.

Nous avons pris comme point de départ la thématique même de notre projet, à savoir : « La lutte contre le racisme, la polarisation » et la promotion de l'interculturalité et de la citoyenneté.

Il était nécessaire que ces termes, qui constituent la base même de notre projet, soient compris, maîtrisés et assimilés. Cette étape s'est déroulée en plusieurs phases. Premièrement, les jeunes sont passés par un processus de recherche pour comprendre à quoi ces termes faisaient référence et quels liens pouvaient être faits avec leurs parcours personnels, etc.

Les jeunes sont allés à la rencontre du grand public en organisant des micros-trottoirs en plein centre-ville afin de récolter la parole des passants.

Ensuite, des ateliers d'écriture ont été proposés afin que les participants puissent passer de l'abstrait au concret en écrivant des récits de vie propres à chacun. Ce processus a permis aux jeunes de rédiger, de se corriger, de se relire et d'échanger avec leurs camarades. Dans ce type d'atelier, la contribution de chacun est exigée, chaque membre constituant une ressource précieuse pour l'ensemble du groupe.

Par le biais de ces ateliers, nous avons offert aux jeunes la possibilité de jouer avec les mots, leur sens, de déployer leur imaginaire, etc. C'était aussi une manière différente pour eux d'apprendre, de collecter des informations et d'éveiller leur curiosité. Par exemple, en invitant les jeunes à parler d'eux-mêmes, de leurs émotions, nous leur avons offert la possibilité de s'ouvrir aux autres, mais aussi à eux-mêmes.

L'avantage de ce type d'ateliers, c'est qu'ils ne constituent pas une contrainte, dans le sens où il n'y a pas de note à la clé. Ainsi, aucune pression ne vient freiner la progression des jeunes ni le développement de leurs potentialités.

À la fin de cette étape, nous avons pris conscience de leur potentiel, ce qui a rappelé aux jeunes qu'ils possédaient un bagage non négligeable pour commencer les ateliers d'improvisation et de sensibilisation.

Mise en place des ateliers :

Après avoir réalisé un travail d'écriture et d'assimilation du projet, nous avons établi une première trame et commencé les séances d'improvisation et la mise en place d'une structure scénique. Les ateliers se sont tenus initialement tous les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30. Le choix de ces horaires nous a permis de respecter le rythme de nos jeunes et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Lors de ces ateliers, nous avons travaillé avec les jeunes sur l'expression corporelle, la gestuelle, l'articulation, la prise de parole devant un public (le groupe) et le déplacement dans un espace donné. Nous avons également accordé une importance particulière à un temps de parole hebdomadaire, via « l'humeur du jour ». C'était l'occasion pour les jeunes de s'exprimer sur la semaine qu'ils avaient vécue, en bien ou en mal, et de faire des liens entre le projet et leur vie.



Présentation de la pièce de théâtre :

Nous avons organisé une représentation le 20 décembre 2023 suivie d'un débat avec le public, en présence de jeunes et d'intervenants spécialisés (le metteur en scène et l'auteur de la pièce de théâtre). Le but de ce projet consiste à sensibiliser nos jeunes au vivre-ensemble par le biais d'une pièce de théâtre et du travail de rue portant sur le racisme ordinaire. Cette création est également un outil d'interpellation sur la réalité des jeunes et

la place que nous leur donnons au sein de notre société, ainsi que sur la nécessité de raviver le dialogue entre eux, les éducateurs et les institutions et de changer les regards des uns envers les autres, en dégagant notamment des pistes d'action.

Au niveau du public, nous collaborons avec des jeunes, leurs familles, les écoles et le milieu associatif. Notre travail est essentiellement axé sur la prévention, visant à anticiper certaines problématiques en incluant dès le plus jeune âge tous nos participants dans ce projet.

À travers cette action, nous espérons contribuer à un monde meilleur. La pièce de théâtre a été jouée devant un public, ce qui permettra son exploitation maximale par le milieu associatif, les écoles et les familles. Cela permet également de valoriser les jeunes qui y ont contribué.



Enfin, la pièce de théâtre a été intitulée « Une entreprise bien de chez nous ». Elle met en scène une série de stéréotypes et de comportements discriminants. Voici le synopsis de la pièce de théâtre :

« Au sein des Entreprises Vandenbrand, tout semble parfaitement fonctionner et les employés s'entendent bien, malgré leurs origines et cultures différentes. Mais le jour où Abdelatif Boulayoun vient pour un entretien d'embauche, on réalise que certains préjugés ont la peau dure... »

3.3.2. L'atelier jeux de société

L'atelier Jeux de société se déroule tous les jeudis de 17 h 00 à 19 h 00. Actuellement, le groupe est composé de 10 jeunes âgés de 7 à 12 ans. Nous observons une vraie demande et une forte implication en termes de participation. Le groupe est très régulier en termes de présence.

L'atelier est organisé à la rue Verte, dans le local de l'ASBL "Notre Quartier". Pouvoir disposer de cet espace partagé est une chance inespérée pour nous, car nous sommes conscients de la difficulté de trouver un local adapté aux activités sur la commune de Saint-Josse.

En ce qui concerne notre atelier, jouer à des jeux de société implique que les jeunes soient présents physiquement et se concentrent pendant le temps consacré à cette activité. À travers notre atelier, nous visons plusieurs objectifs :

- Rapprocher les jeunes les uns des autres (la base du jeu étant la coopération)
- Renforcer leurs relations
- Développer leurs capacités cognitives (mémoire, attention, sens critique, ...)
- Apprendre à respecter les règles

Et surtout, les déconnecter quelque peu du monde numérique auquel ils semblent de plus en plus attachés, voire dans certaines situations dépendants.

L'atelier jeux de société incarne des valeurs fortes de sociabilité et d'échanges, et nous savons combien il est important de pouvoir créer du lien social.

Nous sommes abonnés à la ludothèque de la COCOF, qui constitue une véritable richesse en termes de jeux. Le personnel présent sur place facilite la location en nous conseillant et en nous orientant vers des jeux qui répondent à la dynamique de la cohésion sociale et, de manière plus générale, à nos besoins.

3.4. Les camps



L'organisation du camp a été remaniée cette année. Nous avons organisé un grand camp regroupant des jeunes de 7 à 17 ans. Ce camp à Tenneville, en région wallonne, dans la province du Luxembourg, a duré 5 jours, du mardi 2 au samedi 6 mai 2023. Il était composé de jeunes issus des groupes suivants : Castors, Grands et école de devoirs. Ce groupe

était composé de 60 jeunes (30 jeunes âgés de 7 à 12 ans et 30 jeunes de 12 à 17ans).

Lors de ce camp, nous avons travaillé sur le vivre-ensemble, l'entraide et la solidarité. Nous tentons aussi de responsabiliser les jeunes, notamment par la réalisation des tâches quotidiennes et l'élaboration de jeux en équipes. De plus, cette activité est propice à la découverte de la région, de son patrimoine et de sa culture. Enfin, cela permet de les faire sortir de leur environnement urbain, de découvrir la richesse des paysages ruraux et de vivre une déconnexion totale pour mieux se centrer sur soi.

Le camp « extra » du groupe des Grands à Durbuy :

Les Grands ont organisé et participé à plusieurs actions pour financer un camp à Durbuy. Leur première initiative fut une vente de gaufres sur plusieurs mois, impliquant familles et résidents locaux, ce qui leur a permis de collecter des fonds et de faire connaître Inser'action. Ils ont ensuite participé à la fête de quartier de la rue Botanique en vendant des pâtisseries, puis à une grande brocante à Woluwe grâce à une collecte de biens à donner.

En 2022, ils avaient récolté une tonne de pommes à la ferme de Chise, produisant 550 bouteilles de jus bio. Ils avaient aussi vendu des boîtes de gaufres et des bougies durant les vacances de Noël. La dernière vente s'était déroulée lors de la brocante des Muriolles, où ils avaient vendu leurs derniers lots en quelques heures.

Ces activités ont permis aux jeunes de développer des compétences sociales importantes. Avec les 4 000 euros récoltés, ils ont organisé un séjour dans un chalet à Durbuy du 10 au 14 juillet. Ce camp, doté de nombreuses commodités et activités, a été une expérience inoubliable pour les 19 jeunes et les 3 éducateurs.

3.5. Les journées “spéciales”

3.5.1. La journée de clôture

Nous avons organisé notre traditionnelle « Journée de clôture ». Cette année 2023, elle s’est déroulée en deux temps :

Lors de la première partie, nos familles ont pu participer aux activités proposées par le Sortilège, un chouette parc d’aventure en pleine nature situé à Neder-Over-Heembeek. Ensuite, en fin de journée, une petite pause détente a eu lieu au restaurant l’Estaminet (Ferme Nos Pilifs), à quelques pas de là.



C’est donc une journée importante, puisqu’elle a pour vocation de rassembler les jeunes, les familles et les travailleurs. C’est une belle occasion pour permettre aux uns et aux autres de tisser des liens, d’échanger, de se rencontrer et de discuter, dans une ambiance qui se veut chaleureuse et bienveillante. Et surtout, cela nous permet de terminer symboliquement l’année 2022-2023 sur une note festive et conviviale !

3.5.2. La journée des montées



La journée des montées célèbre le passage des jeunes d'un groupe d'activité à un autre en fonction de l'âge ou de la maturité. C'est également l'occasion d'introduire les nouveaux venus et de dire au revoir aux plus grands qui nous quittent.

Cette année, cette journée s'est déroulée le 30 septembre 2023 au stade « Georges Petre » à Evere. Nous avons accueilli environ 100 personnes (enfants, parents, et professionnels).

La première partie de la journée a été dédiée au rituel de passage et d'accueil. Durant cette matinée, plusieurs jeux ont été organisés pour chacun des groupes présents (Juniors, Castors, Grands).

En début d'après-midi, les parents sont arrivés à la plaine d'Evere et ont été conviés à notre traditionnel barbecue. C'est un moment festif, une excellente occasion pour les familles de rencontrer les membres de notre équipe dans un contexte plus convivial et moins formel.

En fin d'après-midi, un jeu familial a été proposé à toutes les personnes présentes. Le jeu de cette année portait sur le thème suivant : « Jeux des 5 postes ». Chaque groupe devait, le temps du jeu, réussir à passer une série d'épreuves réparties sur le terrain, incluant des énigmes, des épreuves sportives et artistiques.

Par le biais de cette journée, nous espérons aussi contribuer à une relance des journées familiales où se rencontrent intervenants sociaux, parent et enfants, ce qui permet de redynamiser nos relations avec notre public en les valorisant et en leur offrant un espace où chacun peut contribuer à sa façon au savoir-vivre et au vivre-ensemble.

4. Nos autres actions (prévention sociale et prévention éducative)

4.1. Notre journal Action'réaction



La parole des jeunes est une force qui peut changer le monde. En leur donnant la possibilité de s'exprimer à travers notre journal Action'réaction, nous leur offrons une tribune pour partager leurs expériences, leurs idées et leurs aspirations. Nous croyons en leur capacité à faire bouger les lignes et à créer un meilleur avenir, notamment en les valorisant dans leur quotidien. Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous avons également mis en lumière les témoignages touchants des familles, car elles sont au cœur de nos sociétés et méritent d'être entendues. Leur voix est précieuse dans

la construction d'une société plus inclusive et solidaire, avec des adultes qui occupent leur place.

Au-delà du partage de ces histoires inspirantes, nous avons aussi joué un rôle essentiel dans la sensibilisation du public sur différentes problématiques sociales. Que ce soit par le biais d'articles approfondis ou de témoignages percutants, nous mettons tout en œuvre pour informer nos lecteurs sur les réalités souvent méconnues qui existent autour d'eux.

Et bien sûr, l'éducation occupe une place centrale dans notre mission d'acteur d'aide à la jeunesse. Nous sommes fiers de pouvoir transmettre aux générations futures toutes ces actions menées depuis plusieurs années sur le territoire tennodois, car il n'y a rien de plus puissant que la connaissance pour transformer positivement nos vies.

En tant que travailleurs sociaux, nous considérons qu'il est primordial d'allier rigueur intellectuelle et élégance littéraire afin d'offrir à nos lecteurs une expérience unique lorsqu'ils parcourent chaque page du journal Action'Réaction.

4.2. Les cours d'alphabétisation

Nous proposons des ateliers d'alphabétisation. Ces ateliers, qui sont mis en place depuis plusieurs années, se divisent en trois séances, données les jours suivants : lundi, mardi et vendredi matin. Ces cours sont destinés à un public de parents mais dans la pratique, nous n'avons que des mamans.

Lundi : Projet « Entre mères »

Pour les cours du lundi, nous avons un partenariat avec Eyad Asbl et nous avons donc rejoint avec notre groupe d'alphabétisation le projet « Entre mères ». Les séances ont lieu tous les lundis de 09 h 00 à 12 h 00 avec des activités et des sorties culturelles occasionnelles en dehors de cet horaire. Le projet est destiné aux mamans issues de l'immigration. Comme notre groupe est également composé de mamans et qu'elles sont toutes issues de l'immigration, nous avons voulu continuer ce projet qui répond totalement à nos attentes et à nos missions avec le groupe d'apprentissage du français.

“Entre mères” est un espace de rencontres et d'échanges sur le thème de la maternité vécu en déracinement ou en exil. Il vise à autonomiser les femmes dans la reconstruction de leur identité entre le contexte de la migration et la construction de la famille dans un contexte inconnu, multiculturel ou transculturel. L'objectif est que les mamans participantes reprennent le pouvoir sur leur vie en tant que femmes immigrées et actrices de leur devenir, qu'elles puissent (re)découvrir leur richesse et leurs ressources en tant que femmes et mères et qu'elles puissent devenir des actrices de changement et de développement autour de ce sujet.

Vu que tous les ateliers sont participatifs, nous échangeons en français, ce qui permet aux mamans de pratiquer leur français oral. Cela contribue également à leur émancipation, au développement de leur esprit critique et de leur citoyenneté.

Cette année, les apprenantes ont préparé un grand évènement : la venue de Tata Milouda, une femme inspirante qui, après un parcours difficile, a découvert tardivement la liberté et la joie de vivre grâce à l'écriture, la chanson, la danse et, surtout, le partage dans la rencontre. Lors de cet évènement, les apprenantes ont eu l'occasion de lire devant un public une partie de leur récit de vie en tant que mamans immigrées.

Mardi et vendredi : Apprentissage du français

Les séances que nous donnons le mardi et le vendredi matin de 09 h 45 à 12 h 45 sont consacrées à l'apprentissage du français via des exercices, des jeux et de la théorie.

Généralement, les séances sont articulées de la même manière, quel que soit le thème. Tout d'abord, une approche théorique et explicative, suivie d'un moment d'échange oral avec les apprenantes sur le sujet, leurs opinions et leurs connaissances. Le but est de les faire parler et de travailler l'expression orale. Ensuite, nous travaillons ensemble sur des exercices, mêlant écriture et images, une méthode permettant une meilleure assimilation des thèmes parfois complexes.

En fin de séance, nous terminons toujours par des petits exercices individuels, qui permettent de jauger la compréhension des participantes. Ce moment plaît énormément, car elles ont l'impression d'être dans une situation de type « examen/contrôle ».

Nous abordons également des thèmes directement liés à la vie quotidienne de notre public. Cela inclut des sujets comme se déplacer, prendre un rendez-vous médical, connaître les différents professionnels de la santé et leurs spécificités, ainsi que des mises en situation réelles : savoir se situer et demander son chemin, nommer les différentes parties du corps, parler de ses sentiments et de ses émotions.

Pour ce dernier point, nous utilisons un portefeuille d'émotions avec des pictogrammes. Il est composé de plusieurs sentiments/émotions et permet aux participantes de partager leur ressenti sur leur journée, leur semaine ou simplement ce qu'elles traversent.

En outre, nous avons établi un partenariat avec l'ASBL La Barricade pour sensibiliser nos apprenantes à la fracture numérique. Cette collaboration a donné naissance à plusieurs ateliers informatiques en 2023. Ces ateliers sont une excellente initiative pour aider les personnes à acquérir les compétences nécessaires dans le domaine numérique. Cela peut grandement contribuer à leur autonomie et à leur intégration dans la société contemporaine, où les compétences informatiques sont de plus en plus importantes.

4.3. Les cours de natation



Notre École de Natation fonctionne avec des travailleurs permanents de notre ASBL ainsi qu'avec une équipe de volontaires. Ces cours de natation sont donnés de manière professionnelle par des moniteurs qualifiés. La participation financière est limitée au minimum pour permettre à tous de profiter de cours de qualité, abordables pour toutes les bourses.

Nos cours se déroulent les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h 30 aux Bains de Saint-Josse. Petite nouveauté pour cette année : le groupe des « bleus 1 » du mardi est désormais réparti en deux sous-groupes. Un groupe reste le mardi comme auparavant, et l'autre vient le jeudi.

Cette décision a été prise après avoir constaté des niveaux différents au sein de ce groupe et un trop grand nombre de nageurs inscrits.

La natation reste une discipline très appréciée par de nombreuses familles. Nous observons d'ailleurs un effet positif sur les jeunes qui bénéficient de nos cours. Nous constatons chez une partie de notre public une amélioration de leur hygiène de vie, et les bienfaits sur leur santé physique et mentale ne sont pas négligeables. En nageant, les jeunes sollicitent tous leurs muscles, les tonifient, apprennent l'endurance, libèrent des endorphines qui améliorent leur humeur générale, etc.

Retrouver une activité sportive permet aux jeunes et à leurs familles de bénéficier d'un espace de bienveillance et d'apprentissage, à l'écoute de leurs besoins.

La natation est un excellent moyen de créer une communauté sociale, une façon pour les jeunes de se fixer des objectifs et, bien sûr, d'améliorer leur confiance en soi.

4.4. Le projet “Culture J+”

Le projet “Culture J+” vise à répondre aux défis du manque d’ouverture vers l’extérieur, de la désaffiliation (liée à l’isolement communautaire) et du manque d’accès à la culture pour les jeunes en situation de précarité.

Dans le cadre de ce projet, nous organisons chaque mois une sortie culturelle (pièce de théâtre, stand-up, projection de documentaire, visite de musée, scènes ouvertes, ateliers d’écriture, concert, visite du



patrimoine belge, découverte de la culture hip-hop, échange et rencontre avec un public d’autres régions, etc.) destinée à un groupe de jeunes manifestant un intérêt pour ces activités. Chaque visite culturelle peut être accompagnée d’un atelier animé par nos travailleurs pour approfondir les thématiques abordées lors des sorties.

4.5. Le projet “Lance-toi !”



Ce projet s’inscrit dans la lutte contre les difficultés d’orientation scolaire. Nous organisons une semaine de découverte des métiers où les jeunes ont l’occasion de partager des moments privilégiés avec des professionnels pour découvrir leur quotidien. Ce sont les jeunes qui choisissent les métiers qu’ils souhaitent découvrir.

Le matin est dédié aux stages, tandis que l'après-midi est consacré à des activités favorisant la cohésion du groupe, l'orientation scolaire et la connaissance de soi. Parfois, certaines professions ne peuvent pas être observées directement en raison de contraintes déontologiques et du respect du secret professionnel. Dans ces cas, les jeunes peuvent opter pour des entretiens et des visites du lieu de travail du professionnel afin de mieux comprendre le métier et son environnement, tout en respectant les règles professionnelles en vigueur.

Cette semaine de découverte des métiers permet aux jeunes de s'engager dans un travail introspectif où ils découvrent non seulement le monde du travail, mais aussi leurs propres centres d'intérêts et aspirations.

En 2023, deux sessions ont été organisées avec la participation de 12 jeunes. Les professionnels observés comprenaient : une décoratrice d'intérieur, un trader, une puéricultrice, un soigneur animalier, une psychomotricienne, un médecin, une psychologue, un éducateur spécialisé, une vétérinaire, une comptable, un informaticien, une assistante d'Échevin, un professeur de mathématiques, une avocate et une sage-femme. Une visite au Palais de justice est venue enrichir les activités de la semaine.

5. Nos outils

5.1. Les réunions

Pour la permanence psychosociale :

Chaque semaine, nous organisons une réunion pour passer en revue les dernières demandes traitées ainsi que le suivi des différents dossiers.

Pour les activités collectives :

Tous les jeudis matin, l'équipe se rassemble afin de discuter des activités et des ateliers passés ainsi que de ceux à venir. Nous examinons la situation de chaque jeune, partageons nos impressions et analyses du terrain. Nous évaluons les évolutions positives ou négatives et réfléchissons aux actions à entreprendre avec chaque enfant et sa famille.

Nous passons en revue l'ensemble de nos activités, identifions ce qui a fonctionné ou non, discutons des nouveaux projets envisagés et déterminons comment les mettre en œuvre.

Nous organisons également une réunion d'équipe mensuelle à laquelle toute l'équipe participe.

5.2. Les supervisions

Nous participons régulièrement à des séances de supervision avec Mme A. Joos De Ter Beerst, psychanalyste et membre praticienne de l'Association freudienne de Belgique ainsi que de l'Association lacanienne internationale. Lors de ces rencontres, nous analysons plus en détail des cas nécessitant une attention particulière. Nous évaluons nos actions sur le long terme et élaborons des pistes d'action ciblées avec son expertise.

5.3. Les partenaires

Certaines de nos actions sont réalisées en collaboration avec des intervenants externes. Nous faisons partie intégrante du maillage associatif du quartier et participons activement à de nombreuses réunions et activités connexes.

Nous faisons partie des membres constitutifs du DSQ (Développement social du quartier Botanique) qui soutient divers projets avec les habitants des rues avoisinantes.

Nous siégeons également au conseil de participation de l'école « Les Tournesols », où nous discutons des problématiques locales en collaboration avec l'équipe éducative, la direction, les parents, les élèves et l'échevin de l'enseignement.

En outre, nous collaborons étroitement avec divers autres acteurs tels que le SSM « Le Méridien », l'ASBL Calame, d'autres AMO, ainsi que la coalition des parents, etc.

Les lieux de rencontres et d'échanges :

- **AMONET**

Comme les années précédentes, nous poursuivons notre collaboration avec le regroupement des AMO, appelé Amo.net, conçu pour réfléchir autour des différentes pratiques et thématiques des médias. Les partenaires sont issus des quatre coins de la Belgique. Lors de nos rencontres, nous traitons essentiellement les questions relatives à l'utilisation des outils numériques, des réseaux sociaux, etc. Cela nous permet d'améliorer notre pratique en cette matière.

En 2023, nous avons abordé des thèmes tels que le droit à l'image, l'utilisation du programme Canva, Chat GPT, Meet Journey, Dall-e, ainsi que d'autres intelligences artificielles.

- **Conseil de prévention et conseil de concertation intra-sectorielle**

Nous avons participé, tout au long de l'année, au conseil de prévention ainsi qu'au conseil de concertation intra-sectorielle. Nous accordons une importance particulière à ces rendez-vous qui permettent aux AMO de se concerter avec les autres acteurs qui agissent dans la zone de Bruxelles en faveur de la jeunesse.

- **GTA Information**

Le Diagnostic communautaire de Saint-Josse-ten-Noode et des quartiers limitrophes Nord-Brabant et Josaphat de Schaerbeek a donné naissance à quatre groupes de travail et d'action (GTA) :

- GTA Information
- GTA Habitants relais
- GTA Santé/multiculturalité
- GTA Espaces de rencontre et d'échanges

Inser'action s'est plus particulièrement investie dans le GTA Information, qui a pour but de créer un outil le plus intuitif et inclusif possible, exploitable sur Internet, en version mobile et en version papier, au service de la population et des services, afin de faciliter l'orientation des publics dans le quartier.

Cette année, nous avons commencé par choisir le prestataire pour la création du site internet. Ensuite, nous avons travaillé sur le "squelette" et le design du site ainsi que sur les pictogrammes qui seront utilisés comme signalétique à la fois en ligne et sur les façades/vitrines des associations du quartier. Les réunions du comité, où se retrouvent tous les participants (professionnels et habitants du quartier) ont toujours lieu afin de donner des nouvelles sur les avancées des différents GTA, de voir les différentes articulations possibles entre eux, de poursuivre la mobilisation de nouveaux habitants et de coordonner le tout.

5.4. La communication

Développement sur les réseaux sociaux :

Nous disposons d'une page Facebook et d'une page Instagram. L'ensemble de ces moyens de communication et d'expression nous permet de toucher un maximum de bénéficiaires pour le service.

Nos pages Facebook, avec 574 abonnés, et Instagram avec 294 abonnés, nous permettent de faire connaître plus largement nos actions et de transmettre des informations relatives à la jeunesse à un maximum de personnes.

Conclusion

Nous espérons qu'à travers ce rapport, vous avez pu en apprendre davantage sur les actions que nous menons au quotidien dans notre zone d'action. Nous sommes très satisfaits du déroulement de cette année et tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe ainsi que les bénévoles qui nous accompagnent depuis de nombreuses années.

Ce rapport nous a permis de mettre en lumière les nouvelles problématiques rencontrées par notre public et de réfléchir à de nouvelles actions à mettre en place pour y faire face. Tous nos projets, comme "Silence, Moteur, Stop au Racisme", "Lance-toi !" ou encore "Culture J+", connaissent des développements et une évolution très positive, et nous souhaitons poursuivre sur cette lancée.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez portée à la lecture de ce rapport et espérons avoir le plaisir de vous rencontrer à l'AMO !

L'équipe de l'AMO Inser'action ASBL